



CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN RÉÉDUCATION – SERVICES ÉDUCATIFS
TEMPS PLEIN, REGULIER, 35 HEURES PAR SEMAINE
LIEU DE TRAVAIL À DÉTERMINER – TERRITOIRE DE LA BASSE-CÔTE-NORD

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller en rééducation comporte plus spécifiquement la prévention, le dépistage, l'aide et l'accompagnement des élèves handicapés ou des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, dans le but de favoriser la santé psychologique et rétablir la santé mentale de l'élève en interaction avec son environnement et de le soutenir dans son cheminement scolaire et son épanouissement personnel et social.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La conseillère ou le conseiller en rééducation participe à la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du centre de services scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue des entrevues et procède à des observations; elle ou il analyse et interprète ces observations et les données recueillies.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention, comme avoir recours aux arts, à la musique ou à d'autres moyens d'expression, elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il aide les enseignantes et enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseille et les soutient dans leur démarche éducative; elle ou il suggère ou applique des solutions ou des stratégies propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève ou d'un groupe d'élèves; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il intervient auprès d'élèves, de groupes d'élèves ou de parents; elle ou il les assiste dans l'identification de difficultés, les soutient dans l'exploration de solutions et, au besoin, leur propose des ressources.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évolution de la situation ainsi que des bilans et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève ou d'un groupe d'élèves.

Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle ou il développe et maintient des relations avec les représentantes et représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des centres de services scolaires.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les règles définies par le centre de services scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal dans un champ de spécialisation approprié, notamment en psychologie;
- Bilinguisme : français et anglais;
- Être disponible pour des déplacements sur le territoire.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire selon la convention collective, entre 56 670 \$ et 100 410 \$ par an;
- Une prime d'isolement (10 329 \$ ou 16 523 \$);
- Un logement à tarif réduit (meublé, chauffé, électricité);
- La prise en charge du déménagement
- Trois sorties annuelles pour vous et les personnes à votre charge de votre lieu d'affectation à votre point de départ.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

DATE LIMITE POUR POSTULER

Jusqu'à comblement du poste

AUTRES INFORMATIONS

Le Centre de services scolaire du Littoral applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du Centre de services scolaire du Littoral est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation d'exercer ses fonctions à visage découvert et l'interdiction du port d'un signe religieux à tout membre du personnel du centre de services scolaire qui se trouve sur les lieux mis à la disposition d'une école ou d'un centre ou est en présence d'un élève.

Faire parvenir votre candidature au Service des ressources humaines à l'adresse courriel suivante : recrutement@cssdulittoral.gouv.qc.ca.